



Réunion du Collège des acteurs locaux du 18 décembre 2009

Type de document	Synthèse des avis et des propositions des membres du Collège des acteurs locaux sur le bilan de la concertation 2009 de RFF
Date de la réunion	18 décembre 2009
Lieu de réunion	Préfecture Bordeaux
Référence	GPSO-09-PAR-0-CRT-7012
Approuvé par : les membres du Collège des acteurs locaux	

Lors de la réunion, les membres du Collège des acteurs locaux ont exprimé un avis sur le bilan de la concertation 2009 réalisé par Réseau Ferré de France ; ils ont également formulé des propositions pour l'étape 2 de l'élaboration des GPSO.

Ce document présente la synthèse des avis et des propositions exprimés en séance et complétés par les remarques reçues par courrier avant le 4 janvier 2010.

Avis des membres du Collège des acteurs locaux sur le bilan de la concertation présenté par RFF

Suite à la présentation par RFF du bilan de la concertation et à celle faite par les garants du compte rendu de leur mission, Monsieur le Préfet demande aux représentants des différentes familles du Collège des acteurs locaux de faire part de leur avis et le cas échéant de leurs propositions.

Il rappelle que la synthèse de ces avis sera transmise à chacun des membres pour validation et éventuels compléments avant d'être portée à la connaissance du COPIL le 11 janvier prochain.

1. L'avis des collectivités territoriales

○ **Monsieur Pierre DUCOUT, association des maires de Gironde**

Le dispositif de concertation est correctement mis en place. Il faut poursuivre la concertation de proximité avec les élus de terrain, celle avec les citoyens devant intervenir à un 2^e niveau, en accord avec les élus.

L'inscription des GPSO dans les lois Grenelle et dans une démarche de développement durable doit être conservée, et ce avec le même équilibre. Cependant, l'information sur l'impact des projets sur les populations riveraines est essentielle et primordiale ; elle doit être présentée avant l'impact environnemental.

Autre sujet important d'information et de communication : le principe de moindre nuisance des projets et de la meilleure indemnisation des riverains. Le principe de transparence doit également être respecté.

Communiquer davantage sur le fret (chiffres, évolution, travaux prévus sur la ligne existante Bordeaux-Espagne, matériel roulant, ...).

○ **Monsieur Henri TANDONNET, association des maires du Lot-et-Garonne**

Une concertation satisfaisante, avec la prise en compte des grands projets du territoire de la région agenaise.

Il est nécessaire de réaliser un argumentaire de base pour les élus afin qu'ils puissent légitimer, auprès de leurs administrés, ces grands travaux et les décisions prises. C'est d'autant plus nécessaire qu'à ce stade des projets, les groupes de pression se lèvent ; les élus doivent pouvoir répondre aux interrogations fortes.

En ce qui concerne la participation citoyenne, elle doit être organisée par l'intermédiaire des élus et doit utiliser comme canal les bulletins municipaux. L'échelon le plus pertinent pour la communication est la Communauté de communes.

2. L'avis des organisations syndicales et fédérations professionnelles

○ **Monsieur Jean-François AGRAIN, CGT Midi-Pyrénées et monsieur David VILLEGAS, CGT Aquitaine**

En préambule, Jean-François AGRAIN et David VILLEGAS, indiquent qu'ils n'ont aucun retour de la participation des organisations syndicales à la démarche de concertation et aux groupes de travail.

Il est nécessaire que les organisations syndicales participent aux groupes de travail en 2010. En effet, les thématiques abordées en concertation intéressent les organisations syndicales, en particulier celle du fret.

Monsieur le Préfet et Christian MAUDET, chef de la mission des GPSO, indiquent que d'ores et déjà leur demande est prise en compte et que les organisations syndicales seront invitées en 2010 dans les groupes de travail. Il sera demandé à chaque organisation syndicale de désigner un représentant.

○ **Monsieur Jean-Jacques BOISSEROLLE, CFTC UR Aquitaine**

Il constate que la concertation n'est organisée que dans les territoires directement concernés par les lignes nouvelles (« là où les lignes passent »). Or il est nécessaire d'intégrer à la réflexion et à la démarche de concertation d'autres bassins concernés, comme le Gers et le Béarn par exemple. Il pose également la question de la concomitance entre les GPSO et le barreau Pau-Tarbes et souhaite savoir ce qui est envisagé pour l'amélioration de la desserte Béarn-Bigorre.

○ **Monsieur Marc GIZARD, Syndicat des Sylviculteurs du Sud-ouest**

La concertation est globalement satisfaisante. RFF a prêté une oreille attentive aux préoccupations des sylviculteurs.

Il est néanmoins nécessaire d'améliorer l'information et la communication, plus particulièrement sur les sujets suivants :

- Rappeler plus souvent les contraintes techniques d'une Ligne à Grande Vitesse : c'est la grande vitesse qui impose ses contraintes au foncier.
- Faire un effort supplémentaire de pédagogie auprès des sylviculteurs, en particulier sur la justification du passage de la ligne ailleurs que dans les couloirs existants.

○ **Madame Jacqueline BRET, FO Aquitaine**

Le bilan de la concertation est positif. Elle fait part de propositions pour l'étape 2 :

- Les organisations syndicales doivent être intégrées à la démarche de concertation et aux discussions de fond.
- La nécessité de justifier les objectifs des lignes nouvelles, en particulier le report modal du fret. L'Etat et les Régions doivent affirmer davantage leur volonté de se préoccuper du fret.
- La participation citoyenne est nécessaire mais elle doit être organisée par l'intermédiaire des élus et des fédérations syndicales.

○ **Monsieur Christian BROUCARET, FNAUT Aquitaine**

Le bilan de la concertation est globalement positif :

- Ce qui a en particulier bien fonctionné : la présence de garants de la concertation.
- Ce qui a moins bien fonctionné :
 - « une concertation organisée entre personnes du sérail (ceux qui savaient et qui voulaient) ».

- Un déficit d'explication entre la création d'une ligne nouvelle et la modernisation de la ligne existante surtout sur la partie Basque du tracé.
- Ses propositions pour l'étape 2 :
 - Renforcer la communication sur les 2 thèmes suivants : l'intérêt des GPSO pour les usagers et les citoyens, et la modernisation des lignes existantes comme élément à part entière des GPSO.

3. L'avis des associations agréées

- **Monsieur Daniel DELESTRE, SEPANSO/FNE Aquitaine**

Il fait part d'un manque d'information et de communication (hypothèses de trafic...). De plus, contrairement à ce qui est écrit dans le bilan de la concertation, la contestation des opposants s'est renforcée depuis les débats publics de 2005 et 2006.

Pour la Sepanso, cette contestation grandissante, est le reflet de la perte de légitimité des projets, du fait, notamment :

- Du lancement de projets autoroutiers concurrents (A65, A63,) qui décrédibilise la volonté réelle de l'Etat et des grands Elus, de favoriser le report modal vers le rail.
- Des retours d'expérience des projets de LGV en France, qui montrent, qu'en dépit de la mise en service de plus de 1000 km de lignes nouvelles à grande vitesse, le fret ferroviaire s'est effondré de plus de 50%, et la qualité de service des lignes classiques et des liaisons province-province n'a cessé de se dégrader pour les voyageurs.
- Du choix désastreux de l'option Est, via le Sud-Gironde, qui maximise l'impact environnemental du projet, et dévastera le plus grand massif forestier d'Europe.

- **Madame Marie-José CAMBOU, FNE Midi-Pyrénées**

Marie-José CAMBOU n'a pu assister à la réunion du Collège des acteurs locaux le 18 décembre. Elle a fait parvenir son avis par courrier à Monsieur le Préfet de région Aquitaine, dont voici une synthèse :

- Des relevés de conclusion des réunions des instances de concertation incomplets.
- Pas de transmission préalable des documents avant les réunions des instances de concertation.
- Des observations des participants aux groupes de travail non prises en compte.
- Des réunions parfois inutiles.

- Des cartes thématiques non disponibles dans certains groupes de travail, et lorsqu'elles sont disponibles, des cartes difficiles à consulter.

La version intégrale du courrier de Marie-José CAMBOU est jointe à ce document.

4. L'avis des services de l'Etat

- o **Monsieur Pierre-Paul GABRIELLI, DRE Aquitaine**

Le bilan de la concertation est positif. Celle-ci, intense et constructive, a permis la prise en compte des avis et contributions des acteurs de la concertation. Elle a ainsi permis de faire émerger de nouvelles variantes de fuseaux de 1 000 m répondant mieux aux enjeux des territoires, et de modifier les rangs de priorité des fonctionnalités offertes par les GPSO.

- o **Monsieur Jean-Bernard CARREAU, DRAF Aquitaine**

La concertation a été riche en échanges, en particulier sur la problématique foncière et la hiérarchisation des enjeux correspondants.

Les enjeux du monde agricole ont bien été mis en avant et pris en compte.

Une proposition pour l'étape 2 : une fois que le tracé sera arrêté, il faudra renforcer la concertation de proximité avec les exploitants agricoles et la centrer sur les sujets qui les préoccupent : délais de réalisation, gel foncier, compensations foncières, ...

- o **Monsieur Dominique SCHMITT, Préfet coordonnateur, Préfet de Région Aquitaine**

A l'issue de la réunion, Monsieur le Préfet fait une synthèse des avis et des propositions exprimés :

- Argumenter davantage et mieux les GPSO et renforcer la justification des lignes nouvelles.
- Compléter et améliorer l'information :
 - o Sur les sujets TER, fret, ... afin de rendre plus lisible l'approche globale des GPSO.
 - o Auprès des bassins concernés, comme le Gers par exemple.
 - o Auprès des syndicats professionnels (viticulteurs, sylviculteurs, ...).
- Développer la communication vers les citoyens et accentuer l'effort auprès des riverains concernés.
- S'appuyer sur les outils de communication des collectivités, en particulier les bulletins municipaux.
- Intégrer les organisations syndicales à la démarche de concertation.



Mme José Cambou

Secrétaire nationale de France Nature Environnement
Et Vice-Président de FNE Midi-Pyrénées
Tél : 05.61.35.88.08 - jose.cambou@fne.asso.fr

Monsieur le Préfet de région Aquitaine

Objet : GPSO – Réunion du collège des acteurs locaux
N/Ref : F0112/09
Le 18/12/2009

Copie à :

Messieurs Etchelecou, Wolff, Uhaldeborde, garants du débat
Michel Dubromel Pilote du Réseau Transports et Mobilités durables de FNE

Monsieur le Préfet,

Je vous prie d'excuser mon absence à la réunion de ce jour, absence due à des problèmes de santé mais de toute façon je n'aurais pu vous rejoindre compte tenu des perturbations du transport liées à la neige.

Lors de la réunion d'installation du Collège des acteurs locaux des Grands Projets du Sud Ouest, le 23 octobre 2009, que vous avez présidée, je me suis exprimée notamment

- sur la demande suivante : que les relevés de décisions des réunions reprennent les demandes des participants, certains se plaignant de la non prise en compte de leurs observations ;
- sur le fait, que malgré notre demande dès la 1^{ère} réunion du GT où je participais, aucun document préalable n'était adressé avant les réunions, ce qui veut dire que RFF attend des participants aux réunions qu'ils se prononcent alors qu'ils n'ont pu consulter leurs mandats et j'ai renouvelé cette demande.

J'ai noté que vous souteniez notre démarche et j'ai vous demandiez à RFF la prise en compte des 2 demandes.

La réunion du 18 novembre à Montauban a été une réunion conjointe des groupes de travail « aménagement du territoire et développement local » (GT4d) et « environnement et développement durable » (GT5d) pour la Haute Garonne et le Tarn et Garonne ; le matin étaient conviés les membres des commissions consultatives des deux départements.

? Nous n'avons eu aucun document préalable à la réunion. L'engagement tacite de RFF le 23 octobre n'a pas porté ses fruits.

? Parmi les participants qui se sont exprimés le matin, nombreux sont ceux qui se sont plaints : ce qu'ils disent n'ait aucunement pris en compte et ils sont amenés à redire les mêmes choses d'une réunion à l'autre. Un élu d'ailleurs a résumé cela en disant « j'ai l'impression de rabâcher ».

? La réunion du 18 novembre, qui avait pour ordre du jour la présentation des fuseaux de 1000 mètres et réflexions et échanges autour des résultats, a été bizarrement construite. De fait, le contenu de l'après-midi a été exactement le même que celui du matin : même diaporama, mêmes cartes disponibles, simplement le nombre des participants était plus réduit. Ceux qui sont restés toute la durée de la réunion ont vraiment perdu leur temps.

Sur les 2/3 de zones n'était disponible que la carte « milieux humains – enjeux bruts » alors que notre participation au GT « environnement et développement durable » aurait du nous donner accès aux 3 cartes d'enjeux :

- paysage et patrimoine,
- physiques,
- naturels et biologiques.

Pour les rares zones où ces cartes étaient disponibles elles étaient sur des supports non transparents fixées au mur, superposées, ce qui rendaient leur consultation quasiment impossible et ne permettait pas en plus d'appréhender globalement ces enjeux par zone.

Je ressens une grande distance entre mon propre vécu et la présentation que fait RFF quand elle décrit la concertation qu'elle met en œuvre.

Veillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes sentiments distingués.

